

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC
CHAMPLAIN

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

(NON AUDITÉ)

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026
(NON AUDITÉ)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4 - 5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Coopérative de solidarité santé Lac Champlain

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Coopérative de solidarité santé Lac Champlain, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

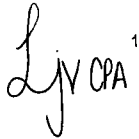
Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative de solidarité santé Lac Champlain au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ljv CPA" with a small superscript "1" to the right of the "A".

Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 6 août 2026

¹ Par Sébastien Mailloux, CPA auditeur limité à la mission d'examen

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

(non audité)

-2-

	2026	2025
Produits		
Contributions des membres	308 354 \$	254 614 \$
Location des bureaux et autres revenus connexes	58 544	72 343
Allocations	37 926	46 951
Autres	18 800	798
Amortissement des apports reportés (note 11)	12 500	-
Intérêts	8 774	7 506
Subventions	-	4 867
	<u>444 898</u>	<u>387 079</u>
Coût des services rendus		
Salaires et avantages sociaux	179 177	177 742
Main-d'oeuvre directe	49 898	49 381
Entretien et réparations	22 744	18 841
Fournitures médicales	13 806	15 674
Énergie	8 814	8 975
Papeterie et frais de bureau	7 113	7 075
Buanderie	2 337	1 873
Sous-traitance	-	4 852
	<u>283 889</u>	<u>284 413</u>
Frais d'administration		
Loyer	59 298	46 349
Créances douteuses et irrécouvrables (recouvrées)	15 146	(10 999)
Honoraires professionnels	13 887	12 537
Services d'infonuagique (note 15)	12 860	13 001
Télécommunications	6 791	7 263
Taxes et permis	2 397	1 601
Publicité et représentation	2 235	4 710
Assurances	2 183	2 318
Formation	1 951	1 640
Frais bancaires	1 213	1 161
Location d'équipement	680	890
Amortissement des immobilisations corporelles	7 493	8 079
	<u>126 134</u>	<u>88 550</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>34 875 \$</u>	<u>14 116 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

(non audité)

-3-

	2026	2025
Solde au début		
Déjà établi	128 002 \$	135 925 \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 2)	<u>45 020</u>	<u>22 981</u>
Redressé	173 022	158 906
Excédent des produits sur les charges	<u>34 875</u>	<u>14 116</u>
Solde à la fin	<u><u>207 897</u></u> \$	<u><u>173 022</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

BILAN

31 MARS 2026

(non audité)

-4-

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	192 444 \$	145 267 \$
Débiteurs (note 4)	35 336	85 460
Intérêts courus à recevoir	2 229	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles à recevoir (note 10)	40 000	-
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>270 009</u>	<u>270 727</u>
Placements (note 5)	93 168	90 971
Immobilisations corporelles (note 6)	220 960	23 807
Actifs incorporels amortis (note 7)	<u>8 146</u>	<u>10 183</u>
	<u>322 274</u>	<u>124 961</u>
	<u><u>592 283</u></u> \$	<u><u>395 688</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

BILAN

31 MARS 2026

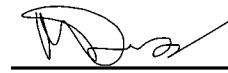
(non audité)

-5-

	2026	2025
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	9 \$	28 \$
Créditeurs (note 9)	21 264	31 085
Contributions perçues d'avance	<u>126 613</u>	<u>166 763</u>
	<u>147 886</u>	<u>197 876</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	200 000	-
Apports reportés (note 11)	<u>12 500</u>	<u>-</u>
	<u>212 500</u>	<u>-</u>
	<u>360 386</u>	<u>197 876</u>
Actifs nets		
Capital social	24 000	24 790
Actifs nets	<u>207 897</u>	<u>173 022</u>
	<u>231 897</u>	<u>197 812</u>
	<u>592 283 \$</u>	<u>395 688 \$</u>
Engagement contractuel (note 12)		

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

(non audité)

-6-

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	34 875 \$	14 116 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 492	5 533
Amortissement des actifs incorporels	-	2 546
Amortissements des apports reportés	<u>(12 500)</u>	<u>-</u>
	29 867	22 195
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	<u>(2 076)</u>	<u>3 888</u>
	<u>27 791</u>	<u>26 083</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	40 000	80 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(202 608)	-
Acquisition de placements	<u>(2 197)</u>	<u>(41 637)</u>
	<u>(164 805)</u>	<u>38 363</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(19)	-
Variation des parts de capital social	(790)	570
Encaissement d'apports reportés	25 000	-
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>160 000</u>	<u>-</u>
	<u>184 191</u>	<u>570</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47 177	65 016
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>145 267</u>	<u>80 251</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>192 444 \$</u>	<u>145 267 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Coopérative de solidarité santé Lac Champlain est une coopérative et elle a été constituée le 21 novembre 2006 en vertu de la loi sur les coopératives du Québec. Cette coopérative est constituée comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est donc exempté d'impôts. Son objectif est de donner l'accessibilité à des soins de santé de qualité à ses membres.

2. Redressements sur les exercices antérieurs

La coopérative a découvert que les comptes clients de 2024 et 2025 étaient sous-évalués.

En conséquence, le solde de l'actif net au 1er avril 2024 a été augmenté de 22 982 \$ et les états financiers de l'exercice 2024 ont été retraités.

Le solde de l'actif net au 1er avril 2024 a été augmenté de 22 982 \$ et les comptes clients ont été augmentés de 22 982 \$.

Le solde des comptes clients au 31 mars 2025 a été augmenté de 22 039 \$ et les produits ont été augmentés de 22 039 \$.

3. Principales méthodes comptables

La coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir. Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont consentis et ils sont comptabilisés aux résultats de façon linéaire sur la durée des baux.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel médical	Amortissement dégressif	20 %

Actifs incorporels amortis

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients, des frais payés d'avance, ainsi que des placements à long terme. Les passifs financiers se composent des fournisseurs, des charges à payer et des cotisations perçues d'avance.

Accords d'infonuagique

La coopérative a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour comptabiliser les dépenses liées aux accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charge lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont présentées sous la rubrique « Services d'infonuagique » à l'état des résultats. La coopérative comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'il ne les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

-10-

4. Débiteurs

	2026	2025
Clients	72 758 \$	116 346 \$
Provision pour créances douteuses	<u>(37 422)</u>	<u>(31 156)</u>
	35 336	85 190
Autres débiteurs	<u>-</u>	<u>270</u>
	<u>35 336 \$</u>	<u>85 460 \$</u>

5. Placements

	2026	2025
Parts de capital Desjardins, portant intérêt au taux de 5,00 %.	31 310 \$	31 310 \$
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 4,10 %, échéant en février 2028.	12 015	11 553
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 3,85 %, échéant en mai 2027.	14 070	13 555
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 4,10 %, échu en août 2025	-	40 000
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 3,90 %, échéant en avril 2026.	35 673	34 453
10 parts sociales de la Fédération Québécoise des Coop de santé	<u>100</u>	<u>100</u>
	93 168	130 971
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>93 168 \$</u>	<u>90 971 \$</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

-11-

6. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	56 131 \$	53 375 \$	2 756 \$	3 445 \$
Matériel informatique	30 185	26 303	3 882	1 616
Améliorations locatives	422 873	211 478	211 395	15 088
Matériel médical	<u>49 599</u>	<u>46 672</u>	<u>2 927</u>	<u>3 658</u>
	<u>558 788 \$</u>	<u>337 828 \$</u>	<u>220 960 \$</u>	<u>23 807 \$</u>

7. Actifs incorporels amortis

	2026 Valeur nette	2025 Valeur nette
Logiciels	<u>8 146 \$</u>	<u>10 183 \$</u>

8. Emprunt bancaire

	2026	2025
Marge de crédit	<u>9 \$</u>	<u>28 \$</u>

La société dispose d'une marge de crédit autorisée de 30 000 \$, au taux préférentiel (4,45 % au 31 mars 2026) majoré de 5,50 %, dont un montant de 29 991 \$ n'était pas utilisé au 31 mars 2026.

9. Crédoiteurs

	2026	2025
Fournisseurs	5 510 \$	5 771 \$
Salaires et vacances à payer	13 908	13 108
Taxes de vente à remettre à l'État	<u>1 846</u>	<u>12 206</u>
	<u>21 264 \$</u>	<u>31 085 \$</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ LAC CHAMPLAIN

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

-12-

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2026	2025
Plus : Apports afférents aux immobilisations corporelles reçus au cours de l'exercice	160 000 \$	- \$
Plus : Apports afférents aux immobilisations corporelles à recevoir en fin d'exercice	<u>40 000</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>200 000</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

11. Apports reportés

	2026	2025
Plus : Apports reçus au cours de l'exercice	25 000 \$	- \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(12 500)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>12 500</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

12. Engagement contractuel

L'engagement pris par la coopérative en vertu d'un bail totalise 375 986 \$ et les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027	71 889 \$
2028	73 506
2029	75 160
2030	76 851
2031	<u>78 580</u>
	<u><u>375 986</u></u> \$

13. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs	50 124 \$	(27 911) \$
Intérêts courus à recevoir	(2 229)	-
Créditeurs	(9 821)	(1 007)
Contributions perçues d'avance	<u>(40 150)</u>	<u>32 806</u>
	<u><u>(2 076)</u></u> \$	<u><u>3 888</u></u> \$

14. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

15. Accords d'infonuagique

La coopérative applique la méthode de simplification prévue dans la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, à la comptabilisation d'accords d'infonuagique conclus avec des fournisseurs. Le montant comptabilisé en charges lié à ces accords s'élève à 12 860 \$ en 2026 (2025 : 13 001 \$). Ces charges sont présentées sous la rubrique « Services d'infonuagique » à l'état des résultats. Il n'y a aucun engagements liés à des accords d'infonuagique.
